

## **Quelques chiffres de l'activité actuelle du Chenin**

L'activité du bar-restaurant le Chenin au cours des années 2014 à 2017 a généré en moyenne un chiffre d'affaires de 90 000 € par an.

De plus, le chiffre d'affaires sur le tabac a été en moyenne de 80 000 €. La commission reçue des fournisseurs et des Douanes par le Chenin pour le tabac a été de 6 500 €. Il convient d'y ajouter une prime annuelle de 2 000 € versée à partir de la deuxième année d'exercice, appelée prime d'activité buraliste, qui est réservée aux communes rurales de moins de 2 000 habitants.

La tenue du point Poste de Savennières par le Chenin a donné lieu au versement d'une commission avec un forfait mensuel de 317 € plus des commissions sur les affranchissements et les colis. Au total l'activité Poste a généré une commission de 4 500 €.

Au total, le compte de résultat fait apparaître en moyenne un chiffre d'affaires de 103 000 €.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils auront des frais à engager pour pouvoir commencer leur activité :

- la création de l'entreprise : statuts, dépôt et enregistrement au CFE, annonce officielle de création d'entreprise, frais d'actes, capital à constituer,
- les stages obligatoires avant l'ouverture
  - stage tabac pour 2 personnes
  - stage licence IV pour 2 personnes
  - stage hygiène et sécurité en restauration pour 1 personne
- l'avance de trésorerie à la banque pour le paiement de la première livraison tabac (chèque de banque obligatoire à la livraison) et pour les marchandises (stock de démarrage nourriture et boissons).

## **Un élément nouveau**

Au moment où l'annonce a été publiée, les gestionnaires actuels du Chenin devaient cesser leur activité le 31 mars 2018.

Des difficultés de trésorerie ont conduit le Tribunal de commerce à prononcer la liquidation judiciaire de la société en nom collectif qui gérait le Chenin et l'entreprise est actuellement fermée.

Le calendrier de recrutement n'est cependant pas modifié et l'activité pourra reprendre le 1<sup>er</sup> avril 2018, voire un peu plus tôt si les conditions sont réunies.